

Maîtrise d'ouvrage et assistance à la maîtrise d'ouvrage - diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Maîtrise d'ouvrage**
■ **Architecture**

Cette certification concerne plusieurs domaines d'activités: maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage

Code(s) NAF : **68.32A**, **68.20B**, **41.10B**, **71.11Z**,
68.10Z

Code(s) NSF : **341p**, **341m**, **341n**

Code(s) ROME : **M1403**, **K1401**, **C1503**, **C1501**, **F1101**

Formacode : **22269**

Date de création de la certification : **28/02/2017**

Mots clés : **gestion de projet**, **architecture**,
programmation, **Gestion chantier**

Identification

Identifiant : **4338**

Version du : **19/12/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- **N/A**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif de la certification est de permettre une intégration dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage;

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non

Descriptif général des compétences constituant la certification

1. Préfigurer et programmer un projet de Maîtrise d'ouvrage

Appréhender le projet au regard du contexte (marché tendu et détendu) de l'opération.

Identifier les caractéristiques économiques et juridiques de l'opération (enjeux, contraintes).

Utiliser les nouvelles formes de montage et partenariats public/privé.

Elaborer un rétro-planning.

Prescrire, lire un diagnostic du contexte dans le cadre d'une étude pré-opérationnelle.

Public visé par la certification

- Architectes
- Urbanistes
- Géographes
- Juristes
- Assistant d'architecte

Organiser, rédiger un dossier de consultation pour des prestations de service (programmation, études pré-opérationnelles, faisabilités, diagnostics techniques, relevés...).

2. Conduire un projet

Mesurer et organiser les temps d'études et de réalisation du projets.

Gérer et anticiper les risques d'une opération.

Mettre en concurrence et contractualiser la maîtrise d'œuvre et autres prestataires de service (géotechnicien, géomètre, bureau de contrôle, coordinateur sécurité et prévention santé -CSPS-, Cerqual, concessionnaires...).

3. Approche responsable : durabilité sociale et environnementale

Mobiliser les outils juridiques, économiques et organisationnels nécessaires au montage de projets participatifs et coopératifs

Organiser et animer une concertation en tenant compte des logiques d'acteurs, des enjeux environnementaux de la transition énergétique (immobilier, aménagement du territoire) et de la durabilité de l'édifice ou de l'espace urbain projeté.

Assurer une veille des évolutions normatives, des nouvelles compétences, des domaines d'expertise convoqués dans les divers projets (pollution, biotope, eau...) et des filières de l'écologie (réemploi).

Mesurer les risques environnementaux (eau, air et sol).

Modalités générales

En formation continue, la certification "Maîtrise d'ouvrage et assistance à la maîtrise d'ouvrage - diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture" sanctionne les deux premiers semestres qui sont dédiés à l'enseignement et représente 600 h de travail encadré réparties pour moitié en cours et séminaires, et pour moitié en séances d'atelier opérationnel.

Cette certification est également accessible en formation initiale. Dans ce cas, la certification est organisée sur trois semestres, les deux premiers étant dédiés aux enseignements (600h) et le dernier à une mise en situation professionnelle (500 à 600h) et à l'élaboration d'un mémoire.

L'enseignement articule trois formes pédagogiques :

- Des sessions thématiques composées d'un séminaire adossé à des cours et des travaux pratiques, qui privilégient l'approfondissement des problématiques transversales à la maîtrise d'ouvrage ;
- Des cours fondamentaux consacrés aux enseignements indispensables de la formation à la maîtrise d'ouvrage ;
- Un atelier de projet de maîtrise d'ouvrage semestriel dans le cadre d'une mise en situation qui interroge les approches opérationnelles, identifie les problématiques émergentes, et explore les nouveaux outils et pratiques.

Les cours ont lieu les jeudi et vendredi.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour l'entité utilisatrice

Ce nouveau Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Les diplômés du DSA accèdent à un vaste éventail de domaines d'exercice (maîtrise d'ouvrage, assistance à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre) dans des champs soit opérationnels, soit centrés sur l'étude et l'expertise, ou encore dans le domaine de la recherche.

Le DSA est donc un atout en termes d'insertion professionnelle, de retour à l'emploi, d'évolution professionnelle et de compréhension des enjeux et contraintes des partenaires.

La certification permet une meilleure coordination entre les acteurs associés à un projet de construction ou d'aménagement.

Evaluation / certification

Pré-requis

Expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture, de la maîtrise d'ouvrage

Compétences évaluées

Préfigurer et programmer un projet de maîtrise d'ouvrage

Identifier les acteurs importants d'une opération et évaluer leur rôle dans un projet de maîtrise d'ouvrage.

Évaluer la faisabilité financière du projet et son potentiel commercial au regard du marché.

Sélectionner et hiérarchiser les informations juridiques liées au projet.

Définir et évaluer les temporalités et phases de développement du projet.

Elaborer des outils de travail (grille de lecture, note de synthèse...).

Saisir les domaines de compétences mobilisés par l'opération : Utiliser les mécanismes et les modes de consultation ; Sélectionner et hiérarchiser les informations juridiques liées au contexte opérationnel.

Conduite de projet

Définir et évaluer les temporalités des phases d'études, au regard des caractéristiques et contraintes connues d'une opération : Identifier l'ensemble des missions d'études complémentaires et prestations de services afférentes ; Organiser et intégrer dans le temps la chaîne de validation des différents acteurs de l'opération.

Évaluer les droits et obligations en matière d'assurance et de prévention des risques durant le suivi des études et la phase de réalisation : Comprendre les outils juridiques et savoir mobiliser les connaissances pour limiter les risques contractuels (cession de terrain,

Centre(s) de passage/certification

- Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

financement, garanties, ...), Identifier les outils de vigilance appropriés pour prévenir les risques (données géotechniques, études complémentaires, référé préventif...)

Appréhender les différents domaines de missions et responsabilités des prestataires intervenant dans l'acte d'aménager et de construire : Connaître les champs d'application des différents modes de mise en concurrence (appel à idée, marché de définition, dialogue compétitif, concours, procédure adaptée...) ; Maîtriser les outils contractuels courants (acte d'engagement, CCAG, CCTP, CCAP, avenant...).

Approche responsable - Durabilité sociale et environnementale

Adapter un cadre général de montage aux spécificités des projets en autopromotion, participatifs et coopératifs : Identifier les prestataires et compétences à mobiliser dans le cadre d'un projet coopératif, participatif et en autopromotion.

Définir et évaluer les différentes phases de projet dans un montage participatif : Cerner les objets de la concertation pour solliciter les bons intervenants ; Cerner les techniques d'organisation et de médiation d'une concertation (cadrages des sujets, des temps de parole, outils au service de l'élaboration de choix et de décisions collectifs).

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Formation post-master : diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture mention "Architecture et maîtrise d'ouvrage".

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Module 3 : Approche responsable - Durabilité sociale et environnementale

Durée de validité des composantes acquises : permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes : 2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat avec mention de la nature du document, le nom de la certification, le nom et prénom, le nom de l'organisme, la date et signature et logo de l'établissement

Plus d'informations

Statistiques

Promotion 2017-2018 : 16 étudiants dont 2 en formation continue.

Promotion 2018-2019 : 11 étudiants.

Autres sources d'information

http://www.paris-belleville.archi.fr/UserFiles/DSA/2017_PlaquetteDSA-MOA.pdf